

Compte rendu du comité de suivi habitant du budget participatif du 14 juin 2017

La séance est ouverte à 19 h 40 en présence de :

Représentants des conseils de quartier: Mario Cappelletto (Jean Moulin Beaumonts), Claire Prost (Paul Signac Murs à Pêches), Martine Le Dily et Marisol Corral (Bas Montreuil République), Jean-Pierre Bonnet et Françoise Lamonica (Villiers Barbusse), Marie-Hélène Carlier (Solidarité Carnot), Francis Proust (Centre Ville), Annie Piergentili (La Noue Clos Français).

Ville : Tania Assouline, Maire-Adjointe en charge de la Démocratie locale et vie des Quartiers, Sylvie Baste-Deshayes, responsable de la Mission Citoyenneté .

1. Point d'avancement des projets de la première édition du Budget participatif :	1
2. Grands axes du prochain règlement issus de l'évaluation réalisée ensemble.	4
3. Moyens d'accompagnement	5

Tania Assouline indique que la préparation du règlement de la deuxième édition arrive à son terme après plusieurs séances de travail. Elle souhaite avec Sylvie Baste lors de cette réunion faire un point de manière globale sur l'état d'avancement des 35 projets de la première édition, rappeler les arbitrages relatifs au règlement de la deuxième édition, et enfin évoquer la préparation des actions d'accompagnement souhaitées pour la deuxième édition.

- **1. Point d'avancement des projets de la première édition du Budget participatif :**

Tania Assouline indique que sur les 35 projets retenus, 17 sont finalisés ou bien avancés : les autres demeurent encore à l'étape des groupes projets. Elle précise que le projet de la ruche à Paul Signac connaît des difficultés de réalisation liées à un arrêté sur les abeilles : le service concerné a été relancé afin de vérifier si cet arrêté a toujours cours. Elle rappelle que l'objectif demeure de mener à bien les 35 projets avant la fin de l'année : certains projets auront débuté avant la fin de l'année, mais empièteront vraisemblablement sur le début de l'année 2018.

– **Pocket Café à Villiers-Barbusse :** La direction des bâtiments mène de front trois projets : deux d'entre eux, dont le Pocket Café, se révèlent assez lourds à gérer ; de plus, la Direction des bâtiments est extrêmement sollicitée sur les écoles avec le plan de rénovation. Le Pocket Café fait partie des projets pour lesquels il a été convenu avec l'antenne d'organiser une réunion groupe projet avant l'été.

– **Piétonnisation de la place de la République :** Une expérimentation de cette piétonnisation doit être menée et intégrée à la réflexion globale sur la place de la République. Une série de réunions a été proposée dans le cadre des concertations du bas Montreuil dont ce projet fait partie.

Sylvie Baste précise qu'il est prévu d'informer les conseils de quartier en aval de la préparation de cette expérimentation.

Une intervenante demande quels services sont concernés par le groupe technique.

Sylvie Baste répond qu'il s'agit du service Aménagement et Mobilité Durable, l'antenne de secteur, le centre social, et la crèche.

Tania Assouline vérifiera, en matière de calendrier, à quel moment envoyer une information spécifique.

– **Piétonnisation des rues de la place du marché à la Croix de Chavaux** : Les services n’ont pas avancé sur ce projet : le prestataire pour le marché a été renouvelé et a intégré ce projet dans son cahier des charges. Il est à l’heure actuelle impossible de fermer les voies latérales sans la rénovation prévue de certains éléments du marché. Une réunion avec le nouveau prestataire a été demandée dans les meilleurs délais ; de fait, ce projet prendra du retard.

Une intervenante demande s’il est prévu d’informer le conseil de quartier à chaque nouvelle étape du projet.

Tania Assouline répond que le conseil de quartier est automatiquement invité au groupe projet.

– **Multisport rue Édouard Vaillant à Bobillot** : Le chantier a commencé et plusieurs réunions ont eu lieu en conseil de quartier avec les porteurs de projet. La livraison de cette structure est prévue au mois de septembre.

– **135 bd de Chanzy** : Le projet est terminé ; il s’agissait de la pose d’arceaux à vélos.

– **Théâtre de marionnettes** : Il s’agit d’un projet complexe du fait de la gestion et des programmations induites. Un arpentage afin de visiter les lieux doit être organisé ; il s’agira ensuite de proposer une nouvelle convention dès que la Direction de la culture aura fait ses observations suite à la réunion avec le porteur de projet et le conseil de quartier. Le théâtre sera abrité dans un lieu ouvert, type parc. Le porteur de projet aurait souhaité le positionner dans le square Alice Guy Blaché, mais ce dernier est fermé, la ville ne disposant pas des moyens nécessaires à son entretien.

– **Bac à plantes et mur végétalisé dans le bas Montreuil** : Les services préfèrent planter directement au sol plutôt que dans des bacs qui demandent plus d’arrosage. En tout état de cause, ce chantier sera réalisé à l’automne.

– **Plantation d’arbres** : Le chantier a bien avancé ; la plantation a été menée sur un secteur large afin d’éviter de concentrer les arbres en un seul endroit. Dix arbres ont été plantés et les autres le seront avant décembre.

– **La rencontre à La Noue** : Le projet est assez avancé, le groupe projet s’étant déjà réuni.

Une intervenante confirme que les plans ont été présentés, mais qu’ils doivent être modifiés, car il manquait un local de stockage ; en outre, une seule grande salle serait proposée, induisant une seule activité.

Tania Assouline ajoute qu’un travail a été initié sur les usages avec les différents porteurs de projet. Néanmoins, ce projet est en cours, et les travaux prévus au deuxième trimestre.

Un intervenant demande si une équipe d’animation est en place pour ce projet.

Une intervenante évoque des assistantes maternelles, une vidéaste. Un café convivial serait également prévu pour lequel une équipe doit être trouvée, de même qu’un café littéraire et des activités de danse/couture, etc.

Tania Assouline conclut que l’un des enjeux consiste à réfléchir aux usages avec ces différents groupes de cette structure.

– **École du pain** : Ce projet est terminé, mais il manque encore un volet de fermeture pour le four.

– **Révolution des espaces verts à La Noue** : Le chantier a commencé. Il s’agit à présent de réfléchir à l’implantation de la deuxième série de bacs.

– **Le sport à Jean Moulin** : le chantier a démarré et la fin des travaux est prévue fin septembre 2017.

Tania Assouline relève un problème de communication sur ce projet : les flyers et certains affichages omettaient la mention du Budget participatif ; de fait, la procédure a été remise à plat avec le service communication, car cette mention est importante en termes de pédagogie.

Un intervenant jugerait pertinent de mentionner sur les panneaux « habitants du quartier » et non « habitants de Montreuil ».

Tania Assouline estime qu’il est surtout important de préciser que le projet a été voté par les habitants afin de montrer à quoi sert le Budget participatif.

Une intervenante juge le terme « Budget participatif » quelque peu technique et peu parlant alors que le quartier indique la proximité.

Tania Assouline réfléchira à une formulation adéquate.

– **Basket à Jean Moulin** : Les travaux débuteront à la rentrée.

– **Aimé Césaire** : Ce projet est en suspens à cause des travaux de la tour Altaïs qui perturbent la place.

Un intervenant fait remarquer que ce projet aura moins de sens, car l'aménagement de place induira à présent une circulation conséquente.

– **Rue du capitaine Dreyfuss** : L'aménagement a été réalisé : il manque juste un banc à ajouter.

– **Mon vélo sans souci** : Le projet doit être relancé, car les structures présentées étaient trop volumineuses pour l'espace public.

– **Pacification de la circulation rue Salvador Allende** : Ce projet sera réalisé à la fin de l'année.

– **Rue de la Renardière semi-piétonne** : Les travaux ont débuté et seront finalisés avant l'été.

– **Square de la Dhuis** : Les travaux sont quasiment achevés : il ne manque plus que les jeux. La livraison est prévue à l'été, et l'inauguration devrait se faire lors de la fête de quartier.

– **Clara se refait une beauté** : Ce projet n'a pas du tout démarré, du fait de la charge de travail et du calendrier des services.

– **Terre-plein central de la rue de la Dhuis** : Ce projet a été fusionné avec le square et est par conséquent achevé.

– **Coussins berlinois** : Le chantier n'a pas encore commencé du fait d'un problème de calendrier.

– **Des livres pour tous** : Les boîtes sont livrées et seront installées une fois que le porteur aura choisi les emplacements.

– **Un effort pour le terrain de sport à la Boissière** : Le début des travaux est prévu à l'automne 2017.

– **Les trois guinguettes (Bel Air/Grands Pêchers/Murs à pêches/Signac)** : Les lieux ont été identifiés et une préfiguration du fonctionnement lors du festival des Murs à pêches a été menée.

Une intervenante rapporte une demande de l'antenne de reparler de ce projet lors du prochain conseil de quartier, et notamment pour la validation du budget primitif.

Tania Assouline s'en étonne. En principe, ce projet est bouclé, et il ne reste plus qu'à choisir les équipements. Elle vérifiera toutefois cette question du budget.

– **Le septième chemin** : La piétonnisation ne serait pas complète : le compromis consisterait à en faire une zone de rencontre. Les travaux seront mis en chantier après le conseil de quartier.

Une intervenante rapporte que la réalisation semblait avoir été différée à cause des plantations qu'il était plus judicieux selon le service de réaliser à l'automne.

Tania Assouline précise que les services sont prêts à initier les travaux de suite.

– **Le chantier-école aux murs à pêches** : Le chantier a débuté.

– **Le rucher** : Comme évoqué précédemment, le service a été relancé sur l'arrêté relatif aux abeilles.

– **Piétons rue de Romainville** : Le chantier est prévu à l'automne 2017.

Une intervenante pointe des demandes de modification du projet, avec un assainissement prévu cet été.

– **Le multisport** : Le projet est livré. Il a été demandé qu'une fois les projets livrés, un marquage au sol mentionnant le Budget participatif soit effectué sous une forme ou une autre.

– **Nouvelle place (Place de la Paix) secteur Ruffins Morillon** : La place est achevée, et un repas de quartier s’y est déroulé. L’inauguration aura lieu en septembre. Quelques commerçants sont mécontents, à cause des stationnements plus cadrés, mais la place s’est considérablement embellie.

– **Parcabout (réaménagement en square)** : Le projet est bien avancé et les travaux débutent. La question du nom se posera et une consultation sera lancée, de même que pour le parc de la Dhuys.

Une Intervenante estimerait nécessaire d’établir une convention avec le Badaboum pour veiller à un accueil correct des animaux.

Tania Assouline en prend note.

– **Petits pots dans les grands** : Le projet a été réalisé : les plantations ont finalement été faites directement en terre.

– **Centre de loisirs** : Le réaménagement a été acté et les travaux débiteront à la rentrée.

Tania Assouline remarque que globalement des projets très concrets sont menés grâce au Budget participatif. Certains de ces projets ont un réel impact dans la vie de quartier, voire constituent des minis cœurs de quartier. Certains projets restent plus difficiles à mener que d’autres, toutefois ces difficultés devraient pouvoir être évitées lors de la prochaine édition grâce à une meilleure instruction.

- **2. Grands axes du prochain règlement issus de l’évaluation réalisée ensemble.**

Tania Assouline indique que le document remis en séance reprend les grands axes établis lors des comités de suivi. Ce document a vocation à servir de support de communication. À cet égard, elle souligne que le lancement de la deuxième édition sera organisé au Méliès le 30 septembre au matin et fera l’objet d’une forte communication de la Ville.

Elle rappelle que les personnes éligibles au dépôt de projet et les critères ne changent pas par rapport à la première édition. S’agissant de l’éligibilité des projets, les coûts minimums et maximums, les questions de conflits d’intérêts et la compatibilité des projets avec les aménagements en cours de la Ville sont précisés. Il est également rappelé que le patrimoine des bailleurs sociaux a été exclu sauf si un accord express intervenait avant le vote. En outre, le projet doit être réalisable dans les deux ans. Il est également précisé que des solutions rendant les propositions accessibles aux personnes handicapées seront favorisées.

Les étapes de cette édition seront plus longues que lors de la précédente :

- Septembre à décembre 2017 : information et sensibilisation ; collecte des propositions des habitants
- Janvier 2018 : tenue d’agoras citoyennes délocalisées pour favoriser la discussion par secteur avant l’instruction avec présentation des projets de tous les secteurs.

Un Intervenante demande si les réunions seront annoncées par les services municipaux.

Tania Assouline le confirme. Les dates sont fixées à l’avance. Par ailleurs, les agoras seront organisées par secteur, même si les projets s’entendent dorénavant par quartiers ou ville entière.

Une intervenante souligne que les conseils de quartiers sont bloqués en termes de communication du fait des délais d’impression des flyers.

Tania Assouline rappelle que la Ville édite parfois des flyers, mais que cela revêt un coût important.

Sylvie Baste pointe qu’une réunion a eu lieu à la rentrée avec la Direction de la communication pour sensibiliser sur cette question : une certaine marge a été gagnée sur les délais qui tombent désormais à trois semaines.

Un intervenant suggère d’utiliser les panneaux lumineux pour annoncer les réunions.

Tania Assouline confirme que ces panneaux seront disponibles. Elle reprend le calendrier :

- Mi-janvier à mi-mai 2018 : analyse et instruction des projets ;
- Mi-mai : réunion d’information sur le résultat des instructions ;
- Juin 2018 : vote des projets ville projets quartier ;

- 2019 et 2020 : Mise en œuvre des projets.

Tania Assouline rappelle que l'enveloppe globale se monte toujours à 3 millions d'euros : dans la mesure où certains projets seront à dimension ville (500 000€ sur les 3 millions), un budget moindre est alloué aux quartiers (178 000 euros par quartier) dans leur ensemble. Elle précise qu'un projet ville doit concerner au moins 3 quartiers.

Un intervenant pointe qu'il reste difficile d'intégrer un budget pour les aléas liés aux projets.

Tania Assouline souligne que le système de vote permet de libérer une enveloppe pour les aléas : en effet, si le projet suivant fait dépasser l'enveloppe, il n'est pas retenu, libérant une partie de l'enveloppe.

Un intervenant rappelle qu'il avait été convenu qu'un projet porté par un particulier devrait être présenté en conseil de quartier. Or, ce point n'apparaît pas dans le document de travail.

Sylvie Baste confirme que tous les détails ne figurent pas dans cette version ; néanmoins, ce point est stipulé dans le règlement.

Tania Assouline indique que le livret sera plus complet que le document de travail, qui vise simplement à communiquer certains éléments pour sensibiliser au Budget participatif.

S'agissant de la plateforme, un marché a été lancé et remporté par Cap Collectif, qui est un prestataire ne travaillant que sur de la participation citoyenne. Il s'agit d'une collectivité de communautés ou de personnes publiques et privées : les projets développés sont mis en Opensource pour la communauté. Le cahier des charges est très précis. Les projets seront déposés sur cette plateforme où leur évolution sera visible.

Un intervenant demande pour quelle raison de développement ne passe pas par les services de la ville.

Tania Assouline explique que les services de la ville ne comptent pas de développeurs.

En réponse à un intervenant, Sylvie Baste indique que le budget pour la plateforme s'élève à 30 000 euros, le contrat de maintenance pouvant quant à lui monter à 60 000 euros sur 4 ans.

Tania Assouline rappelle que le vote sera numérique : toutefois, il est prévu d'organiser des moments accueillir les habitants et les faire voter sur tablettes. La seule obligation est de disposer, ou de créer au besoin, d'une adresse email afin de sécuriser le vote.

Sylvie Baste évoque la possibilité de faire créer en amont des adresses email avec un code, lesquelles seront supprimées à l'issue du vote.

- **3. Moyens d'accompagnement**

Sylvie Baste annonce qu'outre la communication d'envergure, il a été envisagé de mettre en place des services de proximité pour toucher les habitants de manière égale sur tout le territoire, ainsi que des actions plus ciblées. Ainsi, il est prévu d'instituer un groupe d'ambassadeurs du Budget participatif : il s'agit de jeunes volontaires en service civique recrutés au mois de juillet pour une arrivée en septembre et mis à disposition et jusqu'au vote. Afin de les identifier et de les déployer dans toute la ville, il est envisagé d'acquérir des triporteurs, lesquels seraient également transformables en stands. Un parcours sera dessiné pour ces huit services civiques — 4 travailleraient en central et 4 seraient répartis sur les antennes. Leur mission consisterait à accompagner les services, les habitants relais et les porteurs de projets (aide à l'écriture). Des temps de formation et d'initiation des services civiques, des animateurs et des personnes relais volontaires sont imaginés. L'objectif serait de leur apprendre aller vers les habitants, à les former sur le montage de projet, sur le Budget participatif et sur l'aide à l'émergence d'idée. Une base de données permet de recruter les services civiques, et intègre les missions ; tout le monde peut postuler, charge ensuite à la mairie de faire son choix, avec l'optique de favoriser les candidatures de jeunes montreuillois, mais pas uniquement, car il est important de mélanger les profils. Il serait également intéressant d'aider par ce biais à l'insertion de jeunes en décrochage ; de même des profils pouvant soutenir les services dans l'élaboration du kit pour les habitants relais, aider à l'animation de réunion ou encore au suivi de projets seront étudiés.

Diverses actions de sensibilisation seraient également proposées par les services jeunesse ou personnes âgées afin de présenter et d'expliquer le Budget participatif ; les parents pourraient également être impliqués à travers les enfants.

À cet égard, les conseils de quartier pourraient jouer un rôle : il avait été notamment question d'une réunion d'information par secteur leur permettant de prendre le relais par la suite. Il conviendrait d'y réfléchir et de formaliser ces possibilités dans un kit mis à leur disposition. Il serait intéressant de poser six dates de réunion en octobre pour une information par secteur/conseil de quartier, et d'organiser en novembre des réunions par conseil de quartier sous une forme, atelier ou autre, à définir.

Une intervenante s'enquiert de la date de la formation/initiation pour les ambassadeurs.

Sylvie Baste répond qu'elle aura lieu en septembre. Par ailleurs, certains modules dispensés seraient également intéressants pour les conseils de quartier : un calendrier avec inscription leur sera envoyé.

En réponse à un intervenant, Tania Assouline explique que le recrutement des services civiques est très cadré, car ils sont rémunérés par l'État.

Sylvie Baste ajoute que la mission d'engagement doit être très précise, et ne pas excéder 12 mois avec dérogation ; en l'occurrence la mission d'ambassadeur durera 10 mois.

Une intervenante s'enquiert du ressenti et de la perception des services techniques sur le Budget participatif : ce point revêt en effet une importance capitale pour les porteurs de projets.

Sylvie Baste répond que l'équipe souhaite évaluer la partie mise en œuvre du Budget participatif au moyen d'une enquête afin de collecter ces retours. Des instructions collégiales ont été définies pour cette édition afin de ne pas laisser un service seul avec un projet, et permettre une collaboration plus étroite avec les habitants. Les services techniques ont collaboré au règlement de la deuxième édition.

Tania Assouline fait remarquer qu'avec plus de temps et de recul, beaucoup de choses peuvent être mises en place. En outre, le Budget participatif a contribué à étoffer le service Démocratie participative sous la responsabilité de Sylvie Baste. Deux personnes s'occuperont du suivi territorial des enjeux de démocratie participative, et le service est désormais doté d'un secrétariat.

Une intervenante demande s'il est prévu lors du lancement d'exposer des photos des projets réalisés grâce à la première édition du Budget participatif.

Tania Assouline et Sylvie Baste partagent ce souhait. Une partie bilan est prévue avant de passer au lancement de la deuxième édition.

En réponse à une intervenante, Tania Assouline confirme que certaines antennes de quartier ont affiché des photos des projets déjà réalisés lors de la fête de quartier. En revanche, la ville ne bénéficiera pas de stand sur la fête de la ville.

Sylvie Baste précise que la Fête de la Ville de 2018, avec le vote en perspective, serait plus appropriée.

Une intervenante suggère de diffuser des panneaux publicitaires lors du lancement au Méliès.

Tania Assouline juge cette idée très intéressante.

La prochaine réunion de coordination des conseils de quartier sur les échanges de pratique et la présentation des services civiques se tiendra le 3 juillet.

La réunion du comité de suivi du Budget participatif est fixée provisoirement au lundi 18 septembre et portera sur la mise en route de la deuxième édition du Budget participatif.

La séance est levée à 21 h 35.

